

« Que restera-t-il de ces semaines de confinement ? »

Plœmeur. Les archives municipales ont rejoint l'initiative Mémoire de confinement, suivie par plusieurs services d'archives. Malgré la levée du confinement, la collecte continue jusqu'en septembre.

Les archives des Vosges ont lancé, pendant le confinement, une initiative originale sur les réseaux sociaux : recueillir les mémoires de confinés.

Betina Kerros, archiviste aux archives municipales de Plœmeur, a été séduite par cette idée et a proposé de la relayer au niveau de la commune.

« De nombreux services ont ensuite lancé leur propre projet, expliquait-elle. On avait conscience de vivre une période historique sans précédent. Le confinement et les mesures prises pour lutter contre le coronavirus ont bouleversé notre quotidien du jour au lendemain. » Le confinement a, en effet, réorganisé la vie des uns et des autres (le télétravail, l'école à la maison, les activités et pratiques nouvelles, la solidarité familiale et de voisinage).

Un matériau pour les historiens de demain

« Que restera-t-il de ces semaines de confinement ? s'interroge Betina Kerros. En tant que service patrimonial, on devait œuvrer pour collecter cette mémoire instantanée. Saisir ces témoignages de manière spontanée était essentiel pour éviter qu'ils ne soient tronqués par le temps qui passe. Ces témoignages vont compléter de façon singulière nos fonds d'archives et constituer, en tant qu'histoire vivante, un matériau pour les historiens du futur. »

Tout habitant de Plœmeur et toute personne y travaillant, souhaitant partager son expérience et ses réflexions, peut être contributeur. Les enfants et les adolescents peuvent également participer. On peut donner un texte, une photo, une vidéo, un enregistrement sonore, un dessin, un journal de confinement, une BD, un poème, un billet d'humeur ou d'humour qui devra nécessairement



Les commerçants plœmeurois (ils ne sont pas tous sur la photo) ont réalisé une vidéo pendant le confinement. Diffusée sur les réseaux sociaux, elle a rejoint le fonds documentaire des archives municipales.

PHOTO : OUEST-FRANCE

être accompagné d'une lettre de don. Elle formalise les conditions du don notamment et elle permet de préciser si l'on souhaite que son témoignage soit anonymisé ou qu'il ne puisse pas être consulté tout de suite. Ces documents peuvent être envoyés par mail ou déposés en mains propres puisque le service des archives a rouvert ses portes au public, depuis lundi dernier, sur rendez-vous.

À ce jour, le service des archives a reçu cinq témoignages. Une chanson écrite et enregistrée par un musicien local sur la musique des *Feuilles mortes*. Elle parle du confinement et du dévouement du personnel soignant.

Un poème, intitulé *Archivirius*, sous la plume d'un usager des archives municipales. Une photographie d'un couple ayant fêté son 51^e anniversaire de mariage en mode confiné. Un témoignage écrit soumis à un délai de communicabilité de 50 ans. Une vidéo réalisée par les commerçants plœmeurois, diffusée sur les réseaux sociaux, pendant le confinement, dans laquelle ils exprimaient leur hâte de retrouver leurs clients. Auxquels

s'ajoutent quelques promesses de dons. « On a décidé de poursuivre la collecte jusqu'en septembre, ajoute l'archiviste, car les témoignages sur le déconfinement nous intéressent. Comment vivez-vous le retour à la normale ? Que vous inspire le port du masque, la réouverture des commerces et des pages... ? »

Contact : mail à archives@ploemeur.net ou 02 97 86 40 31.

AUJOURD'HUI

**THON ENTIER
DE 11 HE**

**AILE DE RAIE
DE 11 HE**